

**COMMUNE DE MASSAGUEL**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 23 mars 2016**

L'an DEUX MILLE SEIZE et le vingt-trois mars à vingt HEURES et quinze MINUTES, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Mr ORCAN Michel, Maire,

Présents : Mmes Pascale VAISSIERE, Catherine SEVERAC, Laetitia RIVAIRAN, Mrs Michel ORCAN, Denis COUSINIER, Michel GUARDIOLA, Sébastien GIRARD,

Absent :

Excusé : Benjamin GARDIN, Laure GLEIZES, René ALBERT (Procuration M Michel GUARDIOLA)

Secrétaire : Sébastien GIRARD,

=====

**1) Vote compte de gestion**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les comptes de gestion de la Commune, du C.C.A.S. et du service de l'Eau et Assainissement. Il précise que les comptes de gestion sont identiques aux comptes administratifs de la Commune, du C.C.A.S. et du service de l'Eau et Assainissement

Aucune remarque ni observation ne sont formulées, pour ces comptes de gestion établis par le Percepteur de Dourgne, Trésorier de la Commune. Ils sont donc adoptés à l'unanimité.

**2) Vote compte administratif de la commune**

Monsieur le Maire explique les différentes sections du compte administratif.

Le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 de la commune.

Le résultat de l'exercice affiche un résultat positif de 36 972.53€ et se décompose comme suit :

- Dépenses fonctionnement : 184 060.61€
- Recettes fonctionnements : 246 069.37€
- Dépenses d'investissement : 31 392.30€
- Recettes d'investissement : 66 928.19€

**3) Vote compte administratif eau et assainissement**

Monsieur le Maire explique les différentes sections du compte administratif eau et assainissement.

Le conseil approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 de l'eau et assainissement.

Le résultat de l'exercice affiche un résultat positif de 24 6721.55€ et se décompose comme suit :

- Dépenses fonctionnement : 77 835.15€
- Recettes fonctionnements : 101 856.02€
- Dépenses d'investissement : 61 103.62€
- Recettes d'investissement : 61 754.30€

#### **4) Vote des subventions**

Cette année le conseil municipal décide d'augmenter certaines subventions afin d'encourager les prestations réalisées dans le village. Une subvention exceptionnelle est attribuée à l'école afin de subventionner entièrement le transport de la sortie scolaire de fin d'année. Le montant des subventions sont les suivants :

<b>NOMS</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Tendre oreille</b>	60	120
<b>ADAR</b>	60	60
<b>Sté de chasse</b>	60	60
<b>St Vincent de Paul</b>	60	60
<b>Maison de retraite « Les Arcades »</b>	65	65
<b>Les Ecureuils de Massaguel</b>	915	1000
<b>Amis des Arcades</b>	122	122
<b>Amicale bouliste Montagne Noire</b>	60	100
<b>Génération mouvement</b>	200	200
<b>Amicale des sapeurs-pompiers</b>	92	92
<b>La Pouzaque</b>	30	30
<b>Coopérative scolaire</b>	200	200
<b>FNACA</b>	50	50
<b>CMVB</b>	1000	1000
<b>Subvention Rallye</b>	200	200
<b>Subvention exceptionnelle école</b>	700	1090
<b>TOTAL</b>	<b>3874</b>	<b>4449</b>

#### **5) Vote des taxes**

Monsieur le Maire présente un tableau concernant les différentes taxes reçues en 2015. Il explique la baisse des taux du foncier non bâti, en effet la base de cette taxe passe de 15900 en 2015 pour 13400 en 2016. Cette baisse s'explique par l'exonération de certains propriétaires de terrains non bâti. Afin de compenser cette baisse monsieur le maire propose une augmentation soit de 2% soit de 1.5%. Monsieur Michel GUARDIOLA propose pour une augmentation de 2%, le reste du conseil préfère une augmentation de 1.5%. L'augmentation de 1.5 % est adoptée à l'unanimité.

Le taux des taxes pour 2016 sont :

- taxe d'habitation: 6.49%
- taxe foncière : 13.97%
- taxe foncier non bâti : 68.34%

#### **6) Préparation budget 2016**

Les dépenses et recettes de fonctionnement seront réajustées en fonction des mandats et titres émis au compte administratif 2015. Pour les investissements, il est décidé de conserver les opérations suivantes :

- OP 202 : éclairage accès salle des associations

<b>Reste à réaliser 2015</b>	<b>Montant voté en 2016</b>	<b>subventions</b>	<b>Financement communal</b>
1 500	0	0	1 500

- OP 206 : local rangement

<b>Reste à réaliser 2015</b>	<b>Montant voté en 2016</b>	<b>subventions</b>	<b>Financement communal</b>
4 072.12	40 000	22 000	22 072.12

- OP 207 : travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux

<b>Reste à réaliser 2015</b>	<b>Montant voté en 2016</b>	<b>subventions</b>	<b>Financement communal</b>
25 000	0	12000	13 000

- OP 208 : travaux de voirie (FAVIL)

<b>Reste à réaliser 2015</b>	<b>Montant voté en 2016</b>	<b>subventions</b>	<b>Financement communal</b>
25 000	0	10 300	14 700

- OP 210 : réparation toiture salle

<b>Reste à réaliser 2015</b>	<b>Montant voté en 2016</b>	<b>subventions</b>	<b>Financement communal</b>
5 000	0	0	5 000

Nouvelles opérations à prévoir pour 2016/2017

- OP 212 : cache vue poubelle

<b>Reste à réaliser 2015</b>	<b>Montant voté en 2016</b>	<b>subventions</b>	<b>Financement communal</b>
	3 000	1 500	1 500

- OP 213 : Illuminations

<b>Reste à réaliser 2015</b>	<b>Montant voté en 2016</b>	<b>subventions</b>	<b>Financement communal</b>
	3 000	1 500	1 500

- OP 214 : travaux forestier

<b>Reste à réaliser 2015</b>	<b>Montant voté en 2016</b>	<b>subventions</b>	<b>Financement communal</b>
	3 000	0	3 000

- OP 215 : Mise aux normes handicapées

<b>Reste à réaliser 2015</b>	<b>Montant voté en 2016</b>	<b>subventions</b>	<b>Financement communal</b>
	10 000	5 000	5 000

## **7) Délibération ONF**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal des propositions de l'Office National des forêts pour la programmation des coupes et leur mise en vente pour l'année 2016 en forêt communale.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide d'inscrire au programme des coupes de l'année 2016 et de mettre en vente ou en affouage des unités de gestion.

## **8) Questions diverses**

- **Compte rendu Conseil d'école :** Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du conseil d'école qui a lieu le 16 février 2016. A ce jour l'effectif est de 31 élèves, 18 en maternelle et 12 en grande classe. La directrice signale quelques travaux dont certains ont été réalisés. Monsieur Denis COUSINIER signale que le lavabo et a refixer.

Mme Laetitia RIVAIRAN Signale que les portes ouvertes auront lieu le 9 avril 2016.

Une mallette de 1<sup>er</sup> secours a été demandée, monsieur ORCAN précise qu'il s'adressera à Mme Laure GLEIZES.

- **Périscolaire :** Mme Pascale VAISSIERE fait un compte rendu de la réunion qui a eu lieu à Soual. Elle explique que depuis 2 ans le centre de loisirs de la CCSA met à disposition des intervenants pour le périscolaire. Une fiche de demande d'intervention est à remplir avant le 31 avril 2016 et à renvoyer à la CCSA pour la rentrée 2016-2017. Des activités telles que magie, hip-hop, initiation à l'anglais etc... sont proposées. Mme Vaissière indique aussi que le ramassage qui avait été mis pour emmener les enfants des écoles au centre de loisirs le mercredi midi est passé de 5€ à 1€/enfants pour les familles.  
Mme Magalie MILHET demande à ce que le créneau concernant l'activité jardinage reste identique pour la rentrée 2016-2017.
- **Gobelets réutilisables :** Monsieur Michel GUARDIOLA rappelle que lors des derniers conseils municipaux, il avait été évoqué l'éventuel achat de gobelet réutilisable, notamment pour la fête du village. Monsieur le Maire propose de contacter le Parc afin d'établir un devis.
- **Auberge espagnole :** Une auberge espagnole est proposée le 2 avril 2016.
- **Emplacement caverne :** Monsieur le maire expose au conseil municipal la demande croissante concernant des emplacements de caverne individuelle. Après délibération, le conseil municipal vote un tarif de 50€ pour un emplacement de 1m<sup>2</sup>. L'endroit sera délimité en bout dans le nouveau cimetière.

**Fin de la séance à 23h15**